

# **Soutien aux militant-es** **du *Collectif 66 Paix et Justice en Palestine*** **convoqué-es au tribunal correctionnel** **de Perpignan le 11 octobre**

Trois militant-es du *Collectif 66 Paix et Justice en Palestine* - Yamina Tadjour, Jeanne Rousseau et Bernard Cholet - sont assignés en correctionnelle pour une action d'information des consommateurs du magasin Carrefour de Perpignan le 15 mai 2010 les appelant au boycott des produits exportés par Israël.

L'action qu'ils mènent en vue de faire respecter le Droit International est inscrite dans la campagne internationale « Boycott - Désinvestissement - Sanctions » initiée à la demande de la société civile palestinienne afin de faire cesser l'impunité dont jouit l'Etat d'Israël qui viole systématiquement le Droit International (Résolution du conseil de sécurité de l'ONU), le Droit Humanitaire (Conventions de Genève interdisant la colonisation, la spoliation et le déplacement de populations en territoire occupé, siège et bombardements de la bande de Gaza) et les Droits de l'Homme (pratique de discrimination selon l'origine des citoyens, emprisonnements massifs de résistants...).

Il est particulièrement choquant de voir mis en accusation, des militants pacifistes, non violents, luttant contre toute discrimination à l'égard d'un peuple quel qu'il soit et défendant le principe du Droit et de la Justice pour le peuple palestinien.

Nous constatons qu'à l'occasion de cette action de sensibilisation il n'y a eu aucune violence, dégradation ou pression sur les personnes. Nous constatons également à cette occasion que les autorités israéliennes violent, au vu et au su des autorités françaises, le Droit Commercial de l'Union Européenne en pratiquant une fraude systématique quant à l'origine des produits, ceux issus des colonies en territoire palestinien occupé étant abusivement estampillés « made in Israël ».

Les organisations soussignées dénoncent avec la plus extrême gravité les pressions exercées par le pouvoir exécutif sur la Justice en vue de poursuivre systématiquement à Perpignan comme à Bordeaux, Mulhouse ou ailleurs des militants défenseurs du droit, participant à cette campagne.

**Nous exigeons que les trois militants soient relaxés. Il en va de la possibilité de défendre en France les droits du peuple palestinien comme de la défense de la liberté d'opinion et d'expression dans notre pays.**

Nous vous appelons à être nombreux **le 11 octobre à 14h au tribunal de Perpignan** pour accompagner nos camarades et dénoncer l'injustice qui leur est faite.

**Premiers signataires** : les Alternatifs 30 ; les Amis du maquis Henri Barbusse; Assoc. France Palestine Solidarité ; Assoc. Arabo-Turque de l'Ensoleillée ; Assoc. Musulmane d'Elne ; Assoc. Salam ; ASTI66; ASTI76 ; ATTAC66 ; CAPJPO-EuroPalestine ; CGT du CH du Rouvray (76) ; CIMADE 66 ; CIMADE Languedoc Roussillon ; Cité Plurielle ; CNT66 ; Coalition contre Agrexco ; Collectif antiOGM66 ; Confédération Paysanne11 ; Coup de Soleil des PO ; CMF ; CREF ; Europe Ecologie – les Verts; Expression Musulmane ; les Faucheur-ses Volontaires des PO ; FSU ; Identité Plurielle ; Initiatives Citoyennes ; NPA ; JC66 ; LDH ; Mouvement de la Paix ; MRAP ; NPA Jeunes ; PG 30 ; PG 66 ; PCF ; PCF Agly Fenouillèdes ; Pôle Ethique; Renaissance Communiste 66 ; Solidarité Féminine ; UD CGT 66 ; UL CGT Agly Fenouillèdes ; UL CGT Conflent ; Union Juive Française pour la Paix ; Union Syndicale Solidaires...

**Contact/ info : [collectif66palestine@gmail.com](mailto:collectif66palestine@gmail.com) / Tél : 0673897319 / 0608307778 / 0616508070**